

[Text]

Having said that, we appreciate that there are not a lot of other uses for leafcutter bees. Initially, as we drafted the list, we tried to maintain this direct link between the type of animal we were zero rating and the food production chain. The fact that it's, in a sense, two steps removed, I guess, was one of the factors underlying our thinking. They don't produce honey as other bees do.

• 1610

Of course, whenever you are buying leafcutter bees, there are sales between farmers. When you make the sale, one collects the tax and, depending on the terms of payment, has a cashflow gain; the other may have a cashflow loss. It's between the two of them. Were we to zero rate it, it would mean that the other farmers would not get the cashflow gain and the purchasing farmers would not get the cashflow loss. It's strictly an issue of terms of trade between the farmers, for most cases.

Mr. Althouse: And when they're exported?

Mr. Wurts: When they're exported, no tax does apply in those circumstances.

Mr. Althouse: So the farmer who acts as a broker ends up with... The 7% buck stops in his pocket then.

Mr. Wurts: Of course, he can claim an input tax credit for any of the tax he's paid, if he purchases leafcutter bees, just as any other exporter in any other industry. When they purchase it, they pay tax on a taxable commodity; when they export it, no tax applies. They then claim the input tax credit for the goods they acquire for export.

There's an issue of timing in terms of trade between them and their supplier, and the terms of payment come into play as to how that cashflow issue breaks down between the two of them. But ultimately, they do get back the \$7 on the \$100 purchase of bees. It is fully recovered.

Mr. Althouse: A number of these producers are in the business of providing a service to alfalfa growers. In those cases, is there any way that the provider of the service, the owner of the leafcutter bee, can recoup the 7%? He, I suppose, has to charge 7% for offering the service of his bees—

Mr. Wurts: Yes, that's correct. He would charge the 7% for the service. The purchaser of the service, the recipient, can also claim the input tax credit. If previously I charged you \$100 for the bees, now I'm charging \$100 plus \$7; and you're recovering that \$7 from the government in the normal method of claiming input credits.

Mr. Althouse: I guess the only problem I have with these items—the rabbits and the horses and the leafcutter bees—is that I can see the people who are in it as a business can get part of their money back by keeping a good paper trail and keeping a good accountant. But I still have trouble explaining to these people, particularly the rabbit and the leafcutter people, why they have to go through all these hoops.

[Translation]

Cela étant dit, les mégachiles ne servent pas à grand-chose d'autre. Au départ, lorsque nous avons établi la liste, nous avons essayé de maintenir ce lien direct entre la catégorie d'animal et la chaîne de production alimentaire. Le fait qu'il y a deux étapes intermédiaires entre les deux est sans doute l'un des facteurs qui a motivé notre décision. Les mégachiles ne produisent pas de miel, au contraire des autres abeilles.

Bien sûr, lorsqu'il s'agit d'acheter des mégachiles, il y a des ventes entre agriculteurs. L'un perçoit la taxe, et, selon le mode de paiement choisi, jouit d'un avantage sur le plan disponibilité de caisse; l'autre, est peut-être désavantagé. Ils s'entendent entre eux. Si ces abeilles étaient détachées, les moyens d'autofinancement de l'un n'augmenteraient pas et ceux de l'autre ne diminueraient pas. Il s'agit strictement, dans la plupart des cas, d'une question d'entente entre les agriculteurs.

M. Althouse: Et lorsque les abeilles sont exportées?

M. Wurts: Lorsqu'elles sont exportées, aucune taxe ne s'applique.

M. Althouse: Par conséquent, l'agriculteur qui joue le rôle de courtier se retrouve avec... dans ce cas-là, les 7 p. 100 sortait de sa poche.

M. Wurts: Il peut, bien sûr, réclamer un crédit de taxe sur intrant pour la taxe qu'il a pu payer, s'il achète des mégachiles, tout comme ce qui est prévu pour tous les autres exportateurs. En effet, lorsque ceux-ci achètent quelque chose, ils paient une taxe sur un produit taxable; lorsqu'ils l'exportent, aucune taxe ne s'applique. Ils réclament alors le crédit de taxe sur intrant pour les fournitures qu'ils achètent pour l'exportation.

Il y a la question du choix du moment où la taxe est versée, et cela se négocie avec le fournisseur. En effet, les conditions de paiement interviennent, et c'est cela qui décide qui est avantagé sur le plan moyens d'auto-financement. Mais en dernier lieu, cela revient toujours à 7\$ sur un achat d'abeilles d'une valeur de 100\$. C'est récupéré en totalité.

M. Althouse: Un certain nombre de ces producteurs fournissent un service aux producteurs de luzerne. Dans ce cas-là, le fournisseur du service, soit le propriétaire de la mégachile, peut-il récupérer les 7 p. 100? J'imagine qu'il doit imposer la taxe de 7 p. 100 lorsqu'il offre le service de ses abeilles...

M. Wurts: C'est exact. Il peut imposer 7 p. 100 sur la valeur du service. L'acheteur, le récipiendaire, peut quant à lui réclamer un crédit de taxe sur intrant. Si je vous demandais autrefois 100\$ pour les abeilles, je vous demande aujourd'hui 100\$ plus 7\$, et vous récupérez ces 7\$ auprès du gouvernement en demandant un crédit de taxe sur intrant.

M. Althouse: Le seul problème que je vois avec ces trois catégories d'animaux—les lapins, les chevaux et les mégachiles—c'est que les exploitants peuvent récupérer une partie de leur argent s'ils ont un bon comptable et si leurs dossiers sont toujours bien à jour. Mais j'ai toujours de la difficulté à expliquer à ces gens-là, et je songe tout particulièrement aux éleveurs de lapins et de mégachiles, pourquoi il leur faut faire toutes ces pirouettes.